

**CENT PIEDS** published on 6th January 2015

*Scolopendra morsitans*, red-headed centipede (An.), cent-pieds à tête rouge (Fr.), sanpyé (Cr.)

Indigène

Classification: préoccupation mineure

*Scolopendra morsitans*, ou cent-pieds à tête rouge est un invertébré à large distribution (indigène d'Afrique et des Mascareignes). On la trouve à Maurice et à Rodrigues (terre principale et certains îlots), surtout dans des milieux forestiers. Cette espèce était très répandue à Rodrigues avant l'arrivée des rats-musquée (*Suncus murinus*) en 1997.

Le cent-pieds à tête rouge fait partie des arthropodes, et non pas à la classe des insectes, car il possède plus de six pattes à l'état adulte. Contrairement aux insectes dont le corps est divisé en trois parties (tête, thorax et abdomen), le cent-pieds possède que la tête et le corps. Il ne faut pas non plus le confondre avec un mille-pattes. Il a normalement une coloration combinant les tons de brun et rouge. Il peut dépasser 9 cm en longueur et ses antennes sont très longues.

Le cent-pieds à tête rouge vit sous des pierres, dans le bois en décomposition, dans les gaines foliaires ou sous la terre. Il a besoin d'un milieu humide car son cuticule ne possède pas de couche de cire lui permettant de résister à la déshydratation, et il fuit la lumière. Il aère le sol en le remuant et produit de l'humus.

Les cent-pieds sont parmi les plus grands prédateurs d'invertébrés terrestres. Le cent-pieds à tête rouge est un animal carnassier et venimeux. Il se nourrit d'autres cent-pieds, de mille-pattes, de vers, de mouches, de blattes et d'araignées. Il possède sous sa tête deux crochets venimeux. L'extrémité des pattes-mâchoires ou forcipules est en fait une griffe reliée à une glande à venin. Ce dernier est injecté dans la proie. Le cent-pieds est très agile et peut capturer ses proies avec ses pattes; il les détecte lorsque ses pattes entrent en contact avec les proies. Il retient ses proies avec la dernière paire de pattes avant de les dévorer.

Le cent-pieds ne se reproduit pas par copulation. Après la danse nuptiale, le mâle laisse sur le sol, un spermatophore (une capsule qui contient des spermatozoïdes) qui contient sa semence. La femelle l'introduit dans ses parties génitales lors de son passage. Chaque œuf est ensuite déposé sur le sol. Les petits ressemblent aux adultes dès la naissance, mais les jeunes ont moins de pattes que l'adulte (soit sept paires au lieu de 15) et celles-ci sont moins segmentées. Leurs pattes s'allongent au fur et à mesure qu'elles grandissent et muent.

Chez l'Homme, la douleur qui résulte de la morsure du cent-pieds est aigue et pourrait se comparer à celle ressentie suite à une piqûre de guêpe. Elle peut même être dangereuse pour un enfant. La morsure provoque un œdème et parfois une nécrose cutanée autour de la morsure. La morsure du cent-pieds a été crainte par l'homme et source de pas mal de croyances et de pratiques populaires, par exemple les 'passes' prodiguées par des guérisseurs traditionnels pour guérir une morsure. Le traitement médical est symptomatique: désinfection locale et antalgiques. La douleur dure plusieurs jours.

Le cent-pieds est la proie des rats (*Rattus* spp), des mangoustes (*Herpestes auropunctatus*), et du rat musquée. L'arrivée de cette dernière dans un milieu est catastrophique aux cent-pieds.



Photo: © Vikash Tatayah

**MAKAK** published on 13th January 2015

*Mimusops maxima*, macaque (Fr.), makak (Cr.)

Endémique de Maurice et de la Réunion

Classification: vulnérable

Le makak est un arbre majestueux endémique de Maurice et de La Réunion, et fait partie des essences de la canopée de la forêt indigène. Il est aussi connu comme le 'grand natte' ou 'natte à grandes feuilles' à La Réunion. Le nom makak fut donné par des anciens naturalistes vu la fréquentation régulière des singes ('macaques') *Macaca fascicularis* pour ses fruits à Maurice.

A Maurice, cet arbre pousse dans les forêts primaires en milieu humides et semi sèches de 150 mètres à 800 mètres d'altitude, par exemple dans le parc national des Gorges de la Rivière Noire (Brise Fer, Macchabé, Mare Longue entre autres). On le reconnaît facilement par la forme de sa canopée verte et dense, ses branches qui poussent plus ou moins horizontalement et ses racines contreforts qui le maintiennent fermement au sol.

Cet arbre au tronc droit peut atteindre une vingtaine de mètres de hauteur. Son écorce épaisse est marquée de nombreuses fissures verticales. Les feuilles du makak sont regroupées à l'extrémité des branches. Les fleurs sont solitaires ou regroupées par trois. Le fruit est une baie globuleuse qui contient 1-2 graines. Son fruit à saveur sucrée et à pulpe pâteuse à maturité est très recherché par la grosse cîteau verte (*Psittacula eques*), oiseau endémique de Maurice, et par la chauve-souris (*Pteropus niger*) qui le disperse ensuite. Un latex blanchâtre sécrété par cet arbre et récupéré principalement à partir des fruits verts, servait autrefois à confectionner une colle, destinée à piéger les oiseaux. La grosse cîteau verte utilise les cavités naturelles présentes dans le tronc pour faire son nid.

Le bois du makak est très solide, mi-dur et lourd. Le bois de cœur (la partie interne du bois) est dur, compact, dense, sec et imputrescible et de couleur brun-rouge à brun-orangé avec des veinures légèrement plus sombres. L'aubier (la partie de l'arbre juste sous l'écorce) par contre est généralement tendre, blanchâtre ou gris clair. Le bois du makak fut beaucoup exploité et utilisé en construction durant la colonisation de l'île. Il servait également à confectionner des parquets, des menuiseries intérieures et était utilisé en ébénisterie.

Le makak est devenu rare, suite à cette exploitation et est considérée comme une espèce vulnérable à la disparition.

On note aussi que la croissance de cette espèce est très lente comme la plupart des espèces de plantes endémiques. Les plantes envahissantes comme la goyave de chine (*Psidium cattleianum*) et le privet (*Ligustrum robustum*) rentrent en compétition avec le makak pour des ressources telles que la lumière, l'eau et les nutriments dans le sol. Les prédateurs tels que les singes et des rats dévorent les fruits immatures, les graines et les plantules empêchant ainsi la régénération de la plante.

Le makak est utilisé dans des projets de restauration en milieu naturel. D'ailleurs c'est une espèce qui se propage facilement en pépinière.



**PÉTREL DE BARAU** published on 20th January 2015

*Pterodroma barau*, Barau's Petrel (An.), pétrel de Barau (Fr.), taille-vent (Cr. Réunionnais), petrel (Cr.)

Endémique des Mascareignes, principalement La Réunion

Classification: En danger de disparition

Le pétrel de Barau est un oiseau marin endémique des Mascareignes, mais se reproduit presque essentiellement sur l'île de La Réunion. Bien que l'espèce fût connue depuis longtemps des réunionnais, elle n'a été décrite par les scientifiques que dans les années 1960s. Cette espèce se retrouve en mer à travers l'océan Indien du sud de Madagascar, dans les Mascareignes et étendant jusqu'à l'Australie-Occidentale et l'Indonésie. À l'exception d'un seul nid trouvé sur Rodrigues et quelques cas suspects de nidifications, la grande majorité de la population est considérée comme nidifiant à la Réunion. On suspecte qu'il niche ou aurait pu nicher à Maurice dans le passé, mais aucun nid n'a jamais été retrouvé, ni même des ossements. Cet oiseau migrateur quitte l'île de La Réunion et ses abords vers le mois de mai, la saison de reproduction étant terminée, pour se disperser loin vers le nord et l'est de l'océan Indien. Cependant, il a été observé à Maurice en février, avril et décembre, et donc pourrait nous visiter durant toute l'année. Plusieurs oiseaux non-nicheurs ont été recensés à l'île Ronde, et à Rodrigues des cas suspect d'oiseaux nicheurs, d'oiseaux post-reproduction et même des oiseaux morts ont été retrouvés.

Le pétrel de Barau mesure environ 40 cm de long, il a une envergure de 96 cm et un poids adulte de 340 g. Le plumage alterne des parties grises et des parties blanches. Le dessus de la tête et du cou est gris noirâtre, ainsi que les rémiges (grandes plumes des ailes) et les rectrices (plumes de la queue). Le dos et le dessus des ailes sont gris bleuté avec une bande plus sombre qui forme un "M" vu de dessus. Le front est blanc, le dessous du corps et des ailes sont également blancs sauf un liseré noir qui borde les ailes à l'arrière. Le bec est noir, épais et court. Les pattes sont de couleur claire.

Les pétrels sont pélagiques, se nourrissant de petits poissons (10 cm) et de calmars, pêchés en surface ou en plongée.

Les adultes reviennent vers leur île natale chaque année à partir de septembre pour se reproduire. Les nids sont généralement creusés dans un sol riche en humus sous la végétation dense et arbustive. L'entrée des terriers mesure environ 10 à 11 cm de haut et 19 cm de large. Ils sont profonds en moyenne de 90 cm à 1 m.

La femelle ne pond qu'un seul œuf par saison. On suppose que le poussin éclot après une cinquantaine de jours d'incubation. L'envol des jeunes survient après environ 100 jours.

La technique de décollage des pétrels de Barau est très particulière. En quittant leur terrier, les oiseaux se laissent rouler dans la pente pour atteindre la falaise d'où ils peuvent s'envoler. Les jeunes se laissent même tomber dans le vide un instant avant de battre des ailes. Les pétrels de Barau n'émettent de cris que lorsqu'ils sont en vol au-dessus des terres, le plus souvent en situation de poursuite ou au-dessus des sites de nidification. En mer ou au nid, ils restent silencieux.

En mer, le nom créole de taille-vent n'est pas usurpé car le pétrel de Barau a un vol caractéristique très vif. Il rase le sommet des vagues, et brusquement, comme on donnerait un coup de couteau, remonte de 10 à 20 m en position perpendiculaire à la mer et redescend ensuite aussi brusquement.

En plein océan il est souvent solitaire mais peut aussi s'intégrer à des troupes regroupant plusieurs espèces d'oiseaux. Les pétrels de Barau deviennent adultes à 6 ans et pourraient vivre plus de 30 ans.

Le pétrel de Barau est considéré comme une espèce en voie de disparition, et est protégé par les lois françaises. Il dispose d'une aire de reproduction très limitée et a subi la pression de chasse dans le passé. Les colonies de nidification subissent une mortalité importante causée par les chats et les rats, prédateurs introduits sur l'île de La Réunion par l'Homme. Les oiseaux sont également très sensibles à la pollution lumineuse c'est à dire par les lumières artificielles telles que les lampadaires ou les projecteurs de sites sportifs, qu'ils prennent pour des calmars bioluminescentes, et les conduisent à s'écraser avant d'atteindre la mer. Ils sont aussi désorientés par ces lumières et volent au dessus jusqu'à épuisement. Les lumières perturbent particulièrement les jeunes lors du premier envol qui peut alors se terminer tragiquement. Des centaines d'oiseaux peuvent mourir chaque année de cette manière.

Les organisations de conservation à la Réunion travaillent avec les populations locales pour attraper les poussins désorientés et les baguer et les relâcher en mer. Des mesures sont également en cours pour contrôler les prédateurs ; réduire la pollution lumineuse ex. les lampadaires et lumières de stades éteintes ou heures d'opération réduit en période d'envol des jeunes oiseaux, si possible ; utilisation de lumières qui projettent vers le sol au lieu de projeter dans le ciel. Des balises ont aussi été attachées sur des oiseaux pour comprendre leurs déplacements en mer, et les scientifiques réunionnais essayent de mieux connaître son alimentation.

À Maurice, les meilleures chances de trouver des pétrels de Barau en vol sont de la baie de Rivière Noire vers le parc national, et à Rodrigues, vers le sommet de l'île. On la trouve également en haute mer.



Photo: © Nicolas Nuel

**IMMORTELLE** published on 27th January 2015

*Helichrysum proteoides*, immortelle du Pouce, immortelle du pays (Fr.), imortel(Cr.)

Endémique de Maurice

Classification : En danger

L'immortelle du pays, *Helichrysum proteoides*, est un arbrisseau endémique de Maurice. L'immortelle du pays pousse dans les lieux exposés comme les crêtes des montagnes et des collines. L'arbrisseau est localement commun dans les fourrés aux sols rocaillieux où il est souvent dominant. On peut retrouver l'arbrisseau dans les endroits comme Pétrin, Les Mares, Piton du Milieu, Plaine Champagne, Le Pouce ou encore Piton de la Petite Rivière Noire.

L'immortelle du pays est très branchue et peut atteindre 2 m de haut. Les jeunes branches et les feuilles sont recouvertes d'une pilosité blanche, cotonneuse-soyeuse. Les feuilles de cette espèce sont plus ou moins ovales et regroupées au sommet des branches. La présence de cette pilosité blanche sur les feuilles est une adaptation à l'environnement dans laquelle vit la plante. Dans les endroits venteux, les poils brisent le flux d'air à travers la surface de la plante, réduisant ainsi la perte d'eau par évapotranspiration. Le revêtement dense de poils reflète la lumière du soleil, protégeant les tissus les plus délicats en dessous, dans des habitats ouverts, secs et chauds.

L'inflorescence est constituée de grappes de petites fleurs de couleur vert jaunâtre regroupées au sommet des branches. L'immortelle du pays est aussi multiflore ; pouvant compter plus de 50 fleurs individuelles. La période de floraison est de d'octobre à janvier. Après la floraison, les fleurs mortes (de couleur marron) restent sur la plante d'où le nom d'immortelle.

Les fruits de l'immortelle sont des akènes (fruit sec ne contenant qu'une graine) ovales, longs d'environ 0.5 mm.

Il existe encore trois espèces d'immortelle endémiques de Maurice ; *H.caespitosum*, *H.mauritianum* et *H.yuccifolium*. L'immortelle du pays est une belle plante de couleur argentée qui peut être utilisée comme plante ornementale surtout dans les régions chaudes et sèches de l'île.



Photo: © Vikash Tatayah